



CAHIER DES CHARGES

**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 ARLES**

Objets du marché :

**I. Fête du parc naturel régional de Camargue : Organisation, régie technique, aménagement
Dimanche 26 Septembre 2010**

**II. Forum scientifique : Régie technique, aménagement
Vendredi 24 et samedi 25 septembre 2010**

N.B. : l'offre doit porter impérativement sur les deux manifestations confondues

I. FETE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

PREAMBULE :

1. Présentation de l'événement

En octobre 2005, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité créer une fête fédératrice sur une journée avec tous les parcs naturels régionaux de sa région afin de permettre à toute la population régionale de découvrir leurs patrimoines et richesses et de prendre conscience de l'importance de leur préservation.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional de Camargue a participé à cet événement dès la première année grâce à la participation active de ses habitants, partenaires et socio-professionnels. Le Parc de Camargue fêtant son 40^{ème} anniversaire en septembre 2010 c'est sur ce thème plus précisément que se déroulera cette 5^{ème} édition de la Fête des Parcs en Camargue.

Au niveau régional la fête des Parcs aura lieu le **dimanche 26 septembre 2010** dans les 5 Parcs naturels régionaux de Camargue, Alpilles, Luberon, Verdon et Queyras.

L'idée est de faire connaître les organismes qui gèrent les Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de montrer les actions et politiques mises en place pour la préservation et la valorisation de leur territoire et enfin de faire découvrir leur patrimoine naturel et culturel.

2010 étant l'année mondiale de la biodiversité, ce thème sera central sur cet évènement.

L'accent est mis sur l'éco-responsabilité de la manifestation. La restauration, la gestion des déchets, le nettoyage des sites après la Fête, les toilettes, la communication...pour chacun des postes, les candidats devront intégrer impérativement la dimension de l'éco-responsabilité.

2. Déroulement

De 9 H 00 à 12 H 30

La matinée est consacrée à des randonnées circuits-découvertes de difficultés diverses s'adressant à tout public (pédestres, équestre, vélo type VTT, vélo type cyclotourisme, voiture, bateau...).

Ces balades d'un degré de difficulté très raisonnable seront la plupart du temps accompagnées. Le départ de chaque randonnée sera fléché (signalétique déclinant le visuel de communication + nom ou numéro de la randonnée). Une signalétique directionnelle permettra au public de s'y rendre sans difficulté, et les lieux de parking indiqués si nécessaire.

Le Parc naturel régional de Camargue est responsable du choix et de la mise en œuvre des randonnées. Il sollicitera ses partenaires habituels pour l'organisation des circuits et des accompagnements.

Au cours de ces balades, il ne s'agira pas seulement de voir, mais bien aussi d'écouter une histoire, de se faire raconter les paysages, les villages, la faune, la flore, de découvrir un site, une spécificité du Parc ...

Les balades, qu'elles soient à cheval, à vélo ou à pied, durent maximum trois heures. Elles sont proposées uniquement le dimanche matin jusqu'à 12 H maximum. **Tous les participants sont ensuite attendus sur le site de fête de chaque Parc qui sera ouvert au public à partir de 10h00.**

De 12 H 30 à 18 H

A 12 H 30 – le public se retrouve sur le lieu de fête aux « Corrales de Gimeaux » autour du pot de l'amitié offert par la Région. Il aura la possibilité de pique-niquer sur site où une aire prévue à cet effet aura été aménagée.

Un village de tentes décoré aux couleurs de la Région et du Parc accueille les exposants de chaque Parc (communes, associations, petits producteurs...).

Le Parc est chargé de les contacter et d'organiser leur participation à la fête.

La Région et le Parc de Camargue ont un stand sur le lieu de fête qu'ils partagent.

Sur site de fête auront lieu plusieurs animations simples et une animation phare sur scène ou déambulatoires (musique, danse, contes).

Communication

Pour information la manifestation fait l'objet d'une communication spécifique (non comprise dans la présente consultation).

:

- Livrets-programme
- Affiches format
- Insertions presse
- Spots radios

Mission du prestataire

Organisation logistique et technique de la Fête du Parc (préparation, réalisation, restitution du site en l'état d'origine après opération), **pour sa mise en œuvre le dimanche 26 septembre 2010.**

Les candidats devront impérativement avoir pour chacun des postes du cahier des charges le souci du respect de l'environnement et de l'éco-responsabilité. Ces aspects devront être valorisés sur le site de Fête et serviront la communication de la manifestation.

1 - Equipes régisseurs et techniques

Le régisseur devra assister aux réunions préparatoires de la fête et mettre en œuvre ce qui aura été décidé par le Parc. Les besoins des associations, fédérations et autres intervenants pour la mise en place de la logistique seront donnés au régisseur par le Parc. Toutes les décisions seront prises en concertation avec le Parc.

Le prestataire assurera l'intervention de :

- **un régisseur** qui travaillera, dès l'obtention du marché, en collaboration avec le Parc sur le programme de la journée et les besoins logistiques. Il sera chargé de l'aménagement du site de fête, de la mise en œuvre, de la pose de la signalétique des départs de randonnées et visites...

- **d'une équipe technique** pour l'organisation, le montage, le démontage du site de fête de Parc.

2 – Organisation des randonnées et mise en place de la signalétique sur les randonnées et visites proposés par le parc

Le prestataire sera chargé :

D'aider le Parc pour une bonne organisation logistique des départs de randonnées (rendez vous du public – information des lieux de départ – déterminer les lieux de pose de la signalétique)

3 – Organisation du lieu de « Fête »

Le lieu de fête est situé à **Gimeaux, sur la commune d'Arles, aux « Corrales de Gimeaux »**

LOGISTIQUE REGIE :

Le prestataire sera chargé :

- d'aménager le site de fête de façon cohérente, comprenant les stands des associations, de la Région, du Parc, les lieux de repas et de catering
- de la mise en place de la décoration, signalétique, banderoles, fanions aux couleurs de la manifestation.
- d'organiser la logistique du lieu de fête
- de l'organisation du parking (mise en place fléchage, organisation en amont et gestion le jour J avec des bénévoles du Parc)
- de la mise en place des tables et chaises pour le pique-nique (fournies par la commune)
- de la gestion des déchets, notamment par la mise en place du tri sélectif sur l'ensemble du site

FOURNITURE DE MATERIEL

- Le prestataire sera chargé :

- de la fourniture et mise en place de 2 tentes 3x3 aménagées pour mise en place d'un espace contes et siestes musicales (avec fourniture d'électricité)
- de la fourniture et mise en place de tentes pour le stand de la Région et du Parc, prévoir pour chacun 2 tentes 3 X 3 (avec fourniture d'électricité)
- de la fourniture et mise en place d'une scène minimum 6mX8m ou plus en fonction des animations prévues
- de la fourniture et mise en place d'une sono pour une écoute de proximité (pas pour une ambiance concert)
- de la fourniture et la mise en place de toilettes (2 dont 1 handicapés)
- de la fourniture et installation de grilles caddies (environ 20) et barrières vauban (environ 40)

Le prestataire supervisera la mise en place du lieu de Fête en collaboration étroite avec le Parc afin d'optimiser l'aménagement du village et l'accueil des exposants et du public: sécurité, logistique, câblage électrique, gestion des parkings, demandes d'autorisation auprès des municipalités...

Il est souhaité de la créativité et de l'éco-responsabilité pour une Fête devant se démarquer des Fêtes de villages traditionnels, qui se veut pédagogique et de qualité.

L'accessibilité aux personnes handicapées (tous handicaps) devra être impérativement prise en compte ainsi que le respect de l'environnement : tri des déchets, utilisation de matériaux et de produits respectueux de l'environnement...

4 – La signalétique

Le prestataire sera chargé de la pose de la signalétique: fléchage des circuits et des lieux de fêtes, banderoles de villes, guirlandes de fanions sur le site de Fête.

Sont à prévoir :

- signalétique directionnelle d'accès aux lieux de Fête (30 X 70) – Environ une moyenne de 20 exemplaires
- signalétique des circuits de randonnées (30 X 70) – Environ 60 exemplaires
- signalétique sur le lieu de Fête :
 - o toilettes : en moyenne 4 à 5

- parking : en moyenne 10
- autres types de panneaux : interdiction de stationner, sécurité pompier, interdiction de fumer, accueil, la signalétique directionnelle de certaines animations sur site : une moyenne de 10
- banderoles pour les communes recto/verso couleur, etc. (de 3 à 4 m de long X 0,80 m de haut) environ 4
- guirlandes de fanions : 500 m.
- drapeaux Région et Parc

La signalétique de la Fête sera réalisée par un prestataire de la Région et sera livrée sur chaque Parc.

5 – Animations

Organisation des animations sur les sites de fête

Le prestataire sera chargé de prendre en charge et d'organiser la mise en oeuvre des animations suivantes (choisies par le Parc) du site de fête.

- 1 animation musicale, type pena en déambulation.
- 1 animation siestes musicales.
Cela peut être de la musique ou animation type théâtre de rue. Le prestataire devra assurer toute la logistique nécessaire à la mise en place de ces animations. Il devra assurer l'accueil sur place des artistes et assurer le suivi technique des animations.
- 1 animation phare pour l'après-midi de la Fête (musique et danse flamenco) avec projection d'images numériques 'en 2D). Il sera chargé de sa mise en œuvre et du suivi technique.

Un certain nombre d'animations sont proposées par les associations, le prestataire sera chargé de l'accueil de l'ensemble des animations sur le site et veillera à leur bon déroulement selon le timing prévu. L'après-midi des courses camarguaises et un spectacle équestre sont prévus dans les arènes sur site, une sonorisation avec micro sera à prévoir, notamment pour l'animateur qui commentera ces animations.

6 – Animateur du lieu de Fête

Le Parc se chargera de trouver un animateur scène:

Le prestataire devra prévoir micro et son nécessaire à sa prestation

7 – Organisation d'un pot de l'amitié offert au public

Un pot de l'amitié pour environ 500 personnes sera offert au public à base de produits locaux. Ce pot aura lieu entre 12 H 30 et 13 H 30.

Le prestataire sera chargé d'aider les bénévoles du Parc :

- à l'aménagement d'un espace sur le site de fête
- décoration du lieu : guirlandes de fanions, drapeaux Région et Parc

Un dernier pot de clôture sera organisé vers 17 H (avec gâteau d'anniversaire)

Le prestataire sera chargé d'aider les bénévoles du Parc :

- à l'aménagement d'un espace sur le site de fête
- décoration du lieu : guirlandes de fanions, drapeaux Région et Parc

8 – Catering

Un catering est prévu pour les équipes du Parc, des associations et de la Région, soit environ 150 personnes par site :

Le prestataire sera chargé de :

- réserver un lieu sur le site de fête
- gérer l'installation du traiteur et ses besoins (matériel, électricité, eau)

La gestion de la distribution des repas sera assurée par les agents du Parc

10 – Autorisations et sécurité du public

Le prestataire devra assurer la coordination avec le service technique du Parc. Il sera chargé de toutes les demandes d'autorisation municipale, préfectorale (réalisation des courriers qui seront ensuite envoyés sur papier en-tête Parc).

Le prestataire sera chargé de prévoir la sécurité sur le site pendant le montage et notamment la ou les nuits de montage et démontage. Il sera également responsable de la sécurité du public et de la gestion des parkings et fera la coordination avec les services de la commune d'accueil et le Parc.

Le Parc prendra en charge la sécurité civile ou poste sécurité sur le site de fête.

11 –Transport et nettoyage

Le prestataire sera chargé du transport, montage, démontage, nettoyage des sites.

Un soin particulier devra impérativement être apporté au nettoyage du site après la Fête et au retrait de toute la signalétique (sans exception) installée pour la manifestation.

Il devra ranger le matériel et mobilier dans un local prévu à cet effet (convenu avec le Parc) en attendant sa récupération.

12 – Assurances

Le prestataire devra contracter toutes les assurances nécessaires liées à sa prestation sur la Fête du Parc naturel régional de Camargue.

II. FORUM SCIENTIFIQUE

PREAMBULE :

1. Présentation de l'événement

A l'occasion des quarante ans du Parc naturel régional de Camargue

En 1970 la création du Parc naturel régional de Camargue a permis d'établir une coupure « verte » sur le littoral méditerranéen à la frontière des deux régions Languedoc Roussillon et Provence Alpes cote d'Azur alors que naissaient respectivement dans ces deux régions les complexes touristique et industriel du littoral. Le Parc avait pour principale mission de mettre en valeur les patrimoines naturels culturels et paysagers du delta du Rhône.

Au moment où le Parc va fêter ses quarante ans le Conseil scientifique et d'Ethique du Parc naturel régional de Camargue a proposé que soit organisé un forum scientifique avec pour objectif de dresser un bilan de l'action de la recherche sur le territoire du delta du Rhône et de montrer à travers quelques exemples comment la recherche peut servir à la gestion d'un territoire complexe où l'eau en constitue un des enjeux majeurs.

2. Déroulement

Vendredi 24 septembre

Ouverture du forum 9h00 : accueil et allocutions par les dirigeants du Parc

(salle du haut du Mas du Pont de Rousty – Siège du Parc)

Le forum scientifique se déclinera selon quatre grands thèmes :

- L'eau
- La biodiversité
- Les pratiques
- L'adaptation

Chaque thème sera abordé en session d'1/2h chacune découpée par des exposés de 15 minutes en plénière présentant les résultats de travaux scientifiques en présence d'un acteur témoin concerné par le sujet. L'acteur témoin pourra compléter les propos de l'intervenant en

exposant sa vision des résultats de la recherche et la manière dont il a ou non intégré l'apport de la connaissance dans ses pratiques.

Chaque exposé donnera lieu à un temps de débat de 15 minutes avec les participants au forum pour faire émerger éventuellement les attentes des gestionnaires.

Des pauses café sont prévues en salle à 11h15 et 16h00

Les repas sont prévus à 13h00 pour le déjeuner (buffet) et à 20h00 pour le dîner d'anniversaire qui sera précédé d'un apéritif et suivi d'un spectacle avec remise de prix et trophées. Ils se tiendront dans un chapiteau mis en place aux abords du Mas du Pont de Rousty face au musée de la Camargue (ancienne aire de pâturage des moutons).

Samedi 25 septembre

Matin : sortie terrain

8h30 : Accueil des participants au Parc

13h00 : Retour pour buffet froid (dans chapiteau)

Après-midi : départ des participants et visites du Mas du Pont de Rousty (Siège du Parc) et de son musée

Deux expositions seront présentées pendant toute la durée du forum dans le chapiteau.

Mission du prestataire

Organisation logistique et technique du forum (préparation, réalisation, restitution du site en l'état d'origine après opération), pour sa mise en œuvre le 24 septembre 2010

1 - Equipes régisseurs et techniques

Le régisseur devra assister aux réunions préparatoires du forum et mettre en œuvre ce qui aura été décidé par le Parc. Les besoins des intervenants pour la mise en place de la logistique seront donnés au régisseur par le Parc, et toutes les décisions seront prises en concertation avec celui-ci.

Le prestataire assurera l'intervention de :

- **un régisseur** qui travaillera, dès l'obtention du marché, en collaboration avec le Parc sur les besoins logistiques des journées et aux besoins qui en découlent.

- Il sera chargé de l'aménagement de la salle du Mas et du chapiteau
 - du bon déroulement de la mise en place des divers équipements sur le site
 - de la sécurité du site pendant le montage et le démontage
 - de la pose la veille ou avant-veille de la signalétique du forum avec les agents du Parc

- **d'une équipe technique** suffisante pour le montage, le démontage du chapiteau et ses équipements et l'aménagement de la salle du haut du Mas ainsi que sa remise en état d'origine

2 – Organisation des lieux de « Forum »

Le lieu du forum est situé au Parc naturel régional de Camargue – Mas du Pont de Rousty – 13200 Arles

La journée du vendredi 24 septembre se déroulera dans la salle du haut du mas sauf les repas qui seront pris dans le chapiteau ainsi que le spectacle. Pour la journée du samedi 25 septembre, seuls le buffet froid sera pris dans le chapiteau.

LOGISTIQUE REGIE :

Le prestataire sera chargé :

- d'aménager la salle du haut du Mas en assemblée plénière (jauge 100 pers environ) pour le 24 septembre avec espace pause café et de la remettre en place dans sa configuration d'origine le samedi 25 septembre.
- d'aménager le chapiteau avec un espace scène de 8x6 pour le spectacle du vendredi 24 au soir et deux espaces expositions (linéaire possible)
- de la mise en place de la décoration, banderoles, fanions
- de l'organisation du parking (mise en place fléchage, organisation en amont et mise en place le 23 septembre avec des agents du Parc)
- de la mise en place des tables et chaises pour les repas (fournies par la commune)

FOURNITURE DE MATERIEL

- **Le prestataire sera chargé :**
- de la fourniture et mise en place du chapiteau (montage, démontage), le chapiteau devra être équipé de lumière d'ambiance et secours ainsi que d'un plancher.
- de la fourniture en électricité
- de la mise en place d'une scène minimum 6mX8m (fournie par la commune) en fonction des animations prévues, de son montage et démontage
- de la fourniture et mise en place d'une sono
- de l'installation de grilles caddies (environ 20) pour les expositions

Le prestataire supervisera la mise en place des lieux de forum en collaboration étroite avec le Parc afin d'optimiser l'aménagement du site et l'accueil des participants et du public: sécurité, logistique, câblage électrique, gestion des parkings.

L'accessibilité aux personnes handicapées (tout handicaps) devra être impérativement prise en compte ainsi que le respect de l'environnement : tri des déchets, utilisation de matériaux et de produits respectueux de l'environnement...

3- Organisation d'un espace restauration

Le prestataire sera chargé d'aménager et d'organiser un espace restauration qui se situera dans le chapiteau pour toute la durée du forum, selon déroulement ci-dessus détaillé dans le point 2.

Il devra équiper l'espace restauration en fonction des besoins en électricité et eau (fournies par le traiteur au Parc) et veiller au bon fonctionnement des installations.

L'espace réservé devra pouvoir accueillir environ 100 personnes assises pour les déjeuners des 24 et 25 septembre. Pour la soirée du vendredi 24 septembre entre 200 et 300 personnes servies à table sont attendues.

La restauration est à la charge du Parc.

4. Animation

Le Parc prendra en charge le spectacle prévu le vendredi 24 au soir.

Le prestataire sera chargé de réserver un espace scène dans le chapiteau de manière à ce qu'il soit bien placé par rapport aux tables du repas.

5-Transport et nettoyage

Le prestataire sera chargé du transport, montage, démontage, nettoyage des sites.

Un soin particulier devra impérativement être apporté au nettoyage du site après le forum au retrait de toute la signalétique (sans exception) installée pour la manifestation.

Il devra ranger le matériel dans un local ou espace prévu à cet effet (convenu avec le Parc).

6 – Assurances

Le prestataire devra contracter toutes les assurances nécessaires liées à sa prestation sur le forum.

Clause commune aux deux manifestations :

Respect des engagements

- Chacun des volets du présent cahier des charges devra porter les initiales du candidat. L'offre devra être retournée accompagnée du cahier des charges signé par le candidat.
- Tout non-respect d'un des engagements impliquera une décote pour service non fait de 13% par volet d'engagements non satisfaits.

Signature pour engagement
du candidat :

Le août 2010